



Procès-Verbal du Comité Directeur du 28 septembre à Paimpol

Présents : Bernard Patrick, Blanchard René, Bolay Jean-Luc, Chardon Coadelot Christian, Clech Jean-Hubert, Dahirel Noël, Gresset Brigitte, Gueutier Pierre, Kerhoas Michel, Lavandier Bernard, Le Boucher Pierre, Le Fournier Armelle, Le Page Dominique, Le Roy Gwen, Logette Jean-Claude, Perron Loïc, Tranvouez Eric, Le Brouster Dominique, Le Deroff Jean-Yves, Nardin Bertrand, , Rodet Philippe.

Excusés : Audran Yves, Bacchini Henry, Delmas Laurent, Kerhoas Jean, Le Pen Patrick, Martin Annick, Pajot Loïc, Priol Georges, Quillec Yvon, Rohou Jean Yves, Trenit Cordelle Annie, Baget René, Léger Yves, Philippe Gildas.

La séance est ouverte à 19h20.

1) Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 23 août 2007 à Brest.

Approuvé par l'ensemble des Membres du Comité Directeur présents.

Jean-Claude Logette fait remarquer des différences concernant le nombre de jours de régates entre la Fédération et la Ligue en grade 5 (un jour pour la Fédération, deux jours pour la Ligue). Michel Kerhoas posera la question lors du prochain Conseil des Ligues.

2) Point par Commissions.

Commission Handi Voile.

Une réunion s'est tenue le 26 septembre dernier. Une autre est programmée en octobre à Lorient.

Commission développement.

Conférer document bilan E.F.V.

D'autre part, le Yacht Club de Madagascar, dont Guy Cotten est Président d'honneur, construit des coques d'Optimist et sont à la recherche de gréements. La proposition de la Commission est de financer ces gréements sur les retours Passeport, la ponction serait de 0,5 %. Michel Kerhoas fait remarquer que la répartition des retours Passeport est une décision d'A.G. et que seule l'A.G. peut modifier les affectations. Cependant le Comité Directeur valide l'accord de principe de financer à hauteur de 1700 €ces gréements. La suite à voir en A.G.

Commission Formation.

Quatre journées de recyclages sont prévues auprès des formateurs afin de mieux appréhender le C.Q.P.

Evolutions du Monitorat Fédéral.

Le Monitorat Fédéral a vu son homologation disparaître le 27 août ceci a pour conséquence :
Le Titulaire d'un Monitorat Fédéral délivré avant le 27 août garde ses prérogatives et en particulier la possibilité d'être rémunéré dans le cadre précisé.
Le Monitorat Fédéral existe toujours au sein de la F.F.Voile mais uniquement pour de l'encadrement bénévole.
La Fédération a déposé une demande de création d'un Certificat de Qualification Professionnel d'Assistant Moniteur de Voile (Certificat d'A.M.V.) auprès des instances paritaires (C.P.N.E.F.) et du Registre National des Certificateurs qui devrait aboutir début 2008.

A ce jour, ce que nous savons, c'est qu'il n'y a pas de modifications de contenus pédagogiques de la formation mais l'enveloppe administrative sera modifiée par en particulier la constitution de jury paritaires régionaux.

Points Passion Voile.

1°) Implantation du réseau :

43 Centres cette année

2 Nouveaux :

- Loctudy qui réalise un CA de 17000€(environ 8000€ en 2006)
- Brest qui revient dans le réseau pour la troisième fois avec une association entre 4 clubs et deux partenaires privés)

2°) Point sur La saison :

Mauvaise saison mais pas la plus mauvaise

Tendances : Bretagne (-10%)

22 (-9%) ; 29 (-14%) ; 35 (-7%) ; 56 (-15%)

Difficulté technique, rythme décalé, météo

Ecarts importants, les structures les mieux organisées résistent en opposition aux autres ou le PPP reste la dernière roue du carrosse.

04 (hausse) ; de 05 à 07 (baisse) ; 08 (légère hausse par rapport à 2006) ; 09 (hausse)

Location : Baisse du kayak et augmentation du collectif

CP : Assez variable, mais tendance à la hausse

Pass'sensations : Vente et échanges en baisse, mais augmentation des ventes vers les CE (6000€)

PB Juridique à Carnac, le privé ancien partenaire du PPP porte plainte pour activité illicite. Une occasion pour les structures de vérifier leurs statuts.

Aspogest : 23 licences vendues en Bretagne – Rendu précis de l'activité, chiffres clés

Enquête client mystère : 70 prestations testées

3°) Avenir et développement du réseau :

1^{ère} saison sans partenariat, compensée par quelques réserves qui ont permis de maintenir les retours promos et de signalétique. Plus de cofinancements, mais des offres matériel très concurrentielles

2008 : Plus problématique, plus de réserves. La diffusion espérée du passeport pour les CP n'a pas eu les résultats escomptés, l'espoir de convaincre la fédération de l'utilité de trouver un partenaire pour le réseau s'amenuise...

L'implantation de « Bouygues Télécom » dans 6 structures importantes du réseau ne facilite pas la recherche de nouveaux partenaires.

Quelques sorties de centres sont annoncées (Bénodet, Plouha, ...). Que deviendront les deux PPP (St Jacques et Penvins) suite à la modification de la structure juridique du centre nautique de Sarzeau (*délégation de service publique*) ?

Commission Voile légère.

Les podiums des coureurs bretons dans les championnats de France pour l'année 2007

Windsurf Glisse
2 titres et 4 médailles

Dériveur double
1 titre et 8 médailles

Dériveur solitaire
2 titres et 7 médailles

Catamaran
3 titres et 8 médailles

Voile Habitable
2 titres et 11 médailles

Voile handisport
2 médailles

Résultats complets sur le site de la Ligue

Règlement sportif
Propositions soumises au Comité Directeur

Limitation au plus de 14 ans de la 293.
Pour les Minimes 2 régates en fin de saison ; sélectives pour le Championnat de France.

Actées par le Comité Directeur.
Le calendrier 2008 est en préparation.

Commission Arbitrage.

A) Informations Générales.

➤ Statistiques saison au 15.09.07,
290 CR pour 222 Épreuves soit le reflet des activités de 109 arbitres (dont 89 régionaux sur 160).

➤ Regret de n'avoir pu participer au dernier CA Ligue : convocation tardive pendant une période propice aux absences.

➤ Pas d'enquête CRA en cours. Ce qui ne veut pas dire pas de problèmes ! .. Qu'est-il advenu du cas "Roumier" ? Notre Secrétaire Général après avoir rappelé la procédure "commission de discipline" avait indiqué que LE Président FFV s'en occupait ? ? Aucune nouvelle. La ligue s'informerá. A noter qu'un autre cas a été vécu (Brest M. Tarsiguel M), mais les parties concernées n'ont pas établi de rapport. La CRA rappellera aux arbitres la procédure à suivre en cours ou hors épreuve.

➤ **Régates non déclarées au calendrier fédéral.** Youenn Rouss, Ligue limitrophe, s'est manifesté auprès de la ligue Bretagne au sujet d'une régáte fortement médiatisée et non déclarée à Douarnenez (à noter que la CRA, informée ensuite, s'est renseignée ; il semblerait que le club cité n'avait en rien été contacté par l'organisateur). Une question demeure : Y Rouss évoque un échange entre Pts de ligue et "Pt de FFV qui aurait statué en ces termes : "... *il faut agir avec fermeté et intervenir auprès des administrations concernées* ...". Question CRA : quelles sont ces actions décidées ? Notre président abordera ce point lors de la prochaine réunion de ce niveau.

LJC évoque une série d'actions sans fondement, vis à vis de nos administrations, ceci pour situer une inadéquation à ce stade. Ne serait-il pas plus simple, et normal, que la fédération agisse en interne ? Par exemple décider que toute régata ne figurant pas au calendrier verrait ses résultats invalidés ? Les coureurs, pénalisés, se manifesteraient certainement rapidement et avec force auprès des clubs concernés pour les amener rapidement à raison.

➤ **Réunions CRA.**

- **Le Groupe de Travail (GT), formation, créé s'est réuni. (seconde fois 11.09.07)** Le GT a avancé pour définir non pas une ligne unique à suivre, mais un contenu global cohérent et le plus complet possible sans "noyer" les candidats (il y a 20 ans, 2 jours de formation et la personne officiait immédiatement en tant qu'arbitre régional et actuellement un cursus théorique fédéral plus que volumineux (par exemple, temps prévus : tronc commun initial 20 à 25 heures, spécifique durée similaire, puis évaluations) ; recherche d'un juste milieu qui sera ensuite évoqué auprès de la CCA.

➤ Permis bateau, la VHF en régata: le certificat restreint de radiotéléphonie, obligatoires pour les arbitres.

➤ **Plénière** du 11 septembre dernier.

- **Formation** : un nombre important d'abandons en cours de cycle (essentiellement avant le passage au niveau arbitre stagiaire et observé dans les autres ligues). Ce point est également en réflexion au GT. Il n'y a pas encore de remède miracle.

G Le Roy fait état de ses difficultés à réaliser ses évaluations et avance cette raison comme centrale. LJC lui rappelle qu'elle a eu des éléments de réponse, à bien considérer, de la part de son responsable de CDA.

- **Formation jaugeur régional.** . *Pour mémoire, attentes actuelles recensées* 7. Les contacts CRA / formateur ont permis de confirmer la mise sur pied d'un stage en novembre 2007 (a priori 17 et 18). Actuellement, attente du retour d'information de structures d'accueil potentielles (dates). Ce type de stage ne peut qu'être régional, actuellement, compte tenu du nombre de candidats et d'un nombre très limité de formateurs reconnus au niveau CCA.

- **Relationnels arbitres / entraîneurs / coureurs** (*une initialisation avait été envisagée au niveau Ligue*). Relance également quant aux interventions arbitres / stages de ligue de coureurs (prévues au cahier des charges mais pratiquement pas pratiquées ces 2 dernières années).

B) Question Diverses.

➤ **Coupe de Bretagne des clubs.**

- Consultation Umpires, peu de réponses : 1 réponse sûre .

- Consultation CC : très peu de réponses : 2 réponses "sûres" et 4 "possibles".

Après échanges, LJC désignera D Letard et L Brégeon en "umpire" ; G Toureaux, A Mallédant-Vadre, A Rubel et JC Picard en "comité de course".

Hors réunion : A Mallédant-Vadre s'est désistée (approche accouchement).

LJC évoque la nécessité de la prise en charge des arbitres désignés (collation du midi et déplacement) au niveau budget ligue. Le président donne son accord.

- Suite aux premiers échanges et orientations en découlant, LJC a déjà pris les engagements de la CRA vis à vis de la CCA en ce qui concerne la phase Arbitrage direct sur l'eau : notamment en ce qui concerne l'Annexe Q expérimentale (doit figurer dans l'AC et dans les IC) ainsi que l'engagement de remplir le questionnaire afférent.

Au cours des échanges de la réunion, il est confirmé que le projet actuellement en cours ne respecte plus les dispositions générales initiales en préconisant l'usage de l'addenda Q qui ne correspond pas à ce type d'épreuve. Devant la position arrêtée au niveau ligue, LJC précise que la CRA ne peut approuver des orientations contraires aux règles et se retire de cette épreuve ; elle en informera la CCA notamment du fait que ses engagements antérieurs sont devenus caducs.

➤ **Règlement Ligue Voile Légère.** LJC attire l'attention sur le fait que le courrier fédéral relatif au calendrier 2008, avec l'introduction des grades, prévoit également des conditions d'organisation et de déroulement des épreuves de grade 5 (a, b, c) différentes de ce qui est défini dans le règlement ligue (durée, ...).

LJC demande que la ligue fasse préciser à la FFV si ce document est à considérer comme un guide ou comme une directive fédérale. La CRA a besoin d'éléments de réponse pour les inclure dans sa note d'information.

➤ **Note aux clubs.** Comme convenu lors du dernier CA, LJC a élaboré un projet mais attend les éléments relatifs aux actions à mener vis à vis des régates non déclarées au calendrier fédéral pour le finaliser.

3) Coupe de Bretagne Banques Populaires des Clubs.

Cette coupe aura lieu à Saint Malo le 13 octobre prochain.

L'idée est de donner du dynamisme à notre sport.

Cette finale se courra dans le bassin à flot, donc visible par tous, sur quatre Open 5.70.

8 Clubs sont sélectionnés (deux par titre).

Chaque Club parfaitement identifié par des couleurs et des numéros.

Arbitrage direct.

Suite à cette présentation s'en suit une discussion technique entre Jean-Claude Logette et Jean-Yves Le Deroff. Jean-Claude se désengage de cette épreuve.

4) Bilan Tour de Bretagne.

René Blanchard et Bertrand Nardin présentent un diaporama sur l'épreuve.

Très belle compétition sur l'eau mais des accueils dans les ports pas toujours à la hauteur de l'épreuve. Très bon accueil cependant à Piriac sur Mer. Chercher des nouveaux ports ?

Le budget sera équilibré voire positif.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h45.

Remerciements à monsieur Pochard, maire de Paimpol et son adjoint aux sports, Monsieur Guillermic.

Michel Kerhoas
Président

Eric Tranvouez
Secrétaire Général
